

Interview de Patrick Martin – 10 octobre 2019 – Le Figaro**Que vous inspire le résultat de cette étude ?**

Tout d'abord elle confirme ce que nous affirmons depuis longtemps : les entreprises françaises paient beaucoup trop d'impôts sur les facteurs de production, ce qui grève leur rentabilité. C'est une spécificité française. L'étude montre bien que dans les autres pays de tels impôts et taxes n'existent quasiment pas. Ils n'ont pas institué un impôt sur les salaires pour financer le transport ou sur le chiffre d'affaire telle que la C3S. Aucun ne taxe ainsi ses entreprises sur leurs activités de production indépendamment de la quantité ou de la valeur des biens et services produits ou vendus. Ces impôts, qui représentent plus de 3% du PIB contre 1,6% en moyenne ailleurs, pénalisent les marges des entreprises françaises, les rendent nettement moins compétitives que leurs concurrentes et les empêchent de se battre sur le terrain de la qualité. Certaines, comme le Versement Transport, sont même basées sur les effectifs, ce qui est évidemment défavorable à l'emploi !

Les résultats ne nous ont donc pas surpris sur le principe. C'est l'ampleur des écarts qui a été un véritable choc.

Lorsqu'une entreprise, quelle que soit son activité, génère un résultat de 100 dans notre pays, à situation équivalente, son résultat dans les autres pays étudiés serait systématiquement plus élevé jusqu'à 4 ou 5 fois plus pour certaines (par exemple dans le domaine des services numériques).

Enfin, l'étude démontre que la prise en charge des dépenses sociales par salarié est équivalente en France, en Allemagne et aux Pays-Bas ; eux ont réussi à concilier compétitivité et protection sociale. La France doit y arriver aussi !

Quelles conclusions le gouvernement devrait-il en tirer ?

Le constat que nous faisons est partagé par tous et notamment par le Gouvernement à travers la position du Conseil d'Analyse Economique qui a reconnu le caractère nocif des impôts de production . Bruno Le Maire s'est exprimé clairement en mai dernier : « La baisse des impôts

de production, plus élevés en France que chez nos voisins, reste un des chantiers clefs à mener ». Effectivement, ces impôts pèsent pour environ 80 milliards sur nos entreprises contre 10 milliards pour les entreprises allemandes.

A partir de ce constat, que nous documentons aujourd'hui, le Gouvernement doit décider d'agir et fixer une trajectoire de baisse voire de suppression de ces impôts, notamment les impôts locaux, sur plusieurs années. C'est urgent pour permettre à nos entreprises de redevenir compétitives et attractives sur le marché européen. La baisse de l'IS n'est pas suffisante pour atteindre cet objectif.

Le budget 2020 va-t-il dans le bon sens ?

Clairement non : rien n'est prévu pour diminuer ces impôts et taxes sur les facteurs de production et alléger ce poids que supportent nos entreprises.

Baisser la C3S, la CVAE ou la CFE, ou les trois ensemble, suppose ensuite pour le Gouvernement des choix, et des « gages » à mettre en face de cette baisse. Pour ma part, et je parle au nom du Medef, je ne vois pas d'autre solution que la baisse de la dépense publique. Dans le PLF 2020, il n'y a que 47 postes de fonctionnaires d'Etat supprimés...alors que l'objectif était de 50.000 ; il y a de la marge.

Une première étape serait de supprimer la C3S, prévue par le pacte de responsabilité. 20 000 entreprises seraient bénéficiaires de cette suppression. Ce serait un signal très encourageant.

<https://www.lefigaro.fr/impots/patrick-martin-la-baisse-de-l-impot-sur-les-societes-n-est-pas-suffisante-20191009>